

# Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
Télé. : (705) 675-4885

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
langagier@nicke.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin  
- lecture d'épreuves : Yves Lefier  
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

8<sup>e</sup> année, N° 40, © novembre 2000

## Dans ce numéro :

Aucun / Bouillon, consommé, soupe, potage /  
Cité ou Ville? / Informations / Parentage /  
Petit-déjeuner, déjeuner, dîner, souper /  
Provisions (d'un contrat, d'une loi) /  
Risques (courir des) / Spécial /  
Temps (prévisions du) / Visionner



**Pensée langagière :** «*Les dictionnaires ne sont pas des béquilles pour les poseurs qui s'efforcent de briller dans les salons. Ce sont des outils de précision pour ceux et celles qui, au-delà de l'effort, découvrent le plaisir du langage.*»

(Pierre Bourgault)



## AUCUN

Une étudiante traduit : *If you have answered «yes» to any of the above questions, you face the risk of a heart attack*, par «Si vous avez répondu «oui» à aucune des questions ci-dessus, vous risquez une crise cardiaque». Au plan médical, la phrase française dit exactement le contraire de l'anglaise. En effet, l'adjectif **aucun** signifie «pas un(e)». Il aurait fallu dire : «...à l'une ou l'autre des questions...».

Rendre l'expression anglaise *at any time* par «en **aucun** temps», c'est faire un calque dont le résultat ne signifie rien en français. *He left early in the morning. He should be in at any time.* Il devrait revenir (en **aucun** temps!!!) bientôt, incessamment, d'un moment à l'autre.

## BOUILLON, CONSOMMÉ, SOUPE, POTAGE

Nous lisons sur un menu anglais : *Consumée(sic) Seafood Soup (re-sic)*. Dans la partie intitulée *Soups*, on présente un curieux rassemblement de **bouillons**, de **consommés**, de **potages** et de **soupes**. Autre curiosité : sous *Entrees*, il y a les plats principaux de poulet, de boeuf, d'agneau, etc. La réputation des Britanniques en matière culinaire est bien

établie, comme on le sait, et même **Le langagier** ne saurait rien en retrancher!

Mais un **consommé** n'est pas une **soupe**, **Manche** ou pas **Manche**! Reprenons du début! D'abord, le **bouillon** : un liquide clair dans lequel certaines substances ont bouilli. C'est le lait à 0 % de la cuisine! Puis, le **consommé**, un bouillon concentré, relevé; c'est le lait à 1 %. La **soupe**, le lait à 2 % de la bonne table : un bouillon contenant des aliments solides, ordinairement de la viande et/ou des légumes, parfois épaissi par des tranches de pain ou des quantités industrielles de biscuits Soda! Enfin, le **potage** : un bouillon dans lequel on a fait cuire des aliments solides tranchés très fin ou passés au chinois. Ce n'est rien de moins que le vrai lait à 4,5 %, ou la crème à 18 ou à 35 %, selon l'humeur du chef!

## CITÉ ou VILLE?

Les bêtises imprimées ont l'entêtement des bêtes : elles se corrigent difficilement! Peut-on réussir à faire corriger une grossièreté imprimée dans un texte de loi? Oui, et en voici la preuve.

Extrait de la Loi 25 de la province de l'Ontario créant une nouvelle municipalité dans la région de Sudbury :

«*Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte : **Loi de 1999 sur la cité du Grand Sudbury***»

1. (1) *Est édictée la Loi de 1999 sur la cité du Grand Sudbury, telle qu'elle figure à l'annexe A de la présente loi* » (*nous soulignons*).

«*Cité du Grand Sudbury*»? Il n'en fallait pas moins pour que la rédaction du **Langagier** décide d'intervenir directement auprès de la Commission de transition de Sudbury présidée par George Lund. Voici l'essentiel de l'argument présenté à la Commission dans notre note du 25 mars 2000.

«Le mot **cité** vient du latin *civitas*, terme qui ne décrivait pas l'aire géographique d'une agglomération, mais plutôt le concept abstrait de vivre sous une même entité politico-juridique et d'en porter le

titre. Ainsi, l'ancien mot français *citeien* (emprunté par l'anglais sous cette forme, devenu ensuite *citizen*) désignait un membre libre de la **Cité** à laquelle il appartenait, par opposition aux autres gens vivant en dehors de la **Cité**, qui étaient des sujets non affranchis du seigneur d'un domaine. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le terme **ville** (du latin *villa*, maison de campagne aux abords d'une agglomération) servait à décrire l'ensemble des bâtiments construits autour d'une **Cité**, sur les terrains d'anciens domaines ruraux. À la faveur de l'expansion considérable des faubourgs tant du point de vue de l'étendue que de l'importance commerciale et industrielle, le terme **ville** a signifié, par extension, l'ensemble de l'agglomération formée par la **Cité** et les quartiers environnants. Cependant, le mot **Cité** est demeuré dans l'usage pour décrire la partie la plus ancienne d'une ville. Ainsi, la cathédrale Notre-Dame de Paris est située dans un secteur appelé l'île de la **Cité**, c'est-à-dire dans l'ancien quartier de Paris. À Londres, l'ancien quartier central porte encore le nom de *City* (terme emprunté au français à une époque où il était déjà réservé à l'ancien quartier d'une ville). À Rome, l'anglais utilise le même mot pour décrire deux entités assez différentes : *Vatican City*, et *City of Rome*, mais le traducteur averti rendra correctement ces deux noms par **Cité** du Vatican, et **Ville** de Rome. Notre suggestion pour la nouvelle municipalité de Sudbury : **La Ville du Grand Sudbury**, ou simplement **La Ville de Sudbury**».

Nous avons maintenant la confirmation que le nom officiel de la ville de Sudbury a été modifié dans la Loi 25 et se lit maintenant : **La Ville du Grand Sudbury** et non plus l'abominable **Cité du Grand Sudbury**!

## INFORMATIONS

Un lecteur nous écrit : «Je fais présentement des recherches généalogiques et souvent j'envoie une note dans laquelle j'écris : «Je vous remercie des informations que vous m'avez envoyées ». Est-ce que cela se dit?».

Dans notre numéro 15 (février 1996), nous avons tenté d'éclairer la subtile nuance entre **information** et **renseignement**. Le premier terme s'applique à l'ensemble des renseignements obtenus sur quelqu'un, sur quelque chose. Ex. : «J'ai obtenu de l'**information** confidentielle à son sujet», c'est-à-dire un ensemble de données perçues comme un tout. Par ailleurs, **renseignement** signifie ce par quoi l'on fait connaître quelque chose à quelqu'un, le fait que l'on porte à la connaissance de quelqu'un. Le premier terme recouvre une réalité générale; le second, une réalité particulière.

Dans la phrase de notre lecteur, il faudrait dire : « Je vous remercie des **renseignements**... », car il s'agit bien d'éléments particuliers d'information au sujet de personnes. Par contre, le lecteur pourrait, à la fin de ses recherches, affirmer avec satisfaction : « Pendant douze ans, j'ai réuni une information considérable sur ma famille ».

### PARENTAGE

Le français n'avait pas de terme pour décrire l'exercice du rôle de parent. Pourtant, de nombreux modèles indiquaient la voie à suivre : frein – freinage, coupe – coupage, creux – creusage, etc. Il faut reconnaître que le français possède, à un degré moindre que l'anglais, la capacité de former rapidement de nouveaux mots (néologismes) à partir de modèles existants. L'anglais des sciences sociales a créé *parenting* sur *parent* (mot emprunté à l'ancien français *parens* – *parent*, participe passé du verbe *parere*, «donner naissance, accoucher»). Puis, le français a formé **parentage**, terme qui a trouvé tout naturellement son assiette dans la langue des sciences sociales.

### PETIT-DÉJEUNER, DÉJEUNER, DÎNER, SOUPER

Voici un cas classique de deux solitudes qui ne peuvent s'entendre sur le nom et l'heure du repas prévu pour la réconciliation! Pendant que le Français prend son **petit-déjeuner**, le Canadien-Français avale son **déjeuner** en vitesse avant de prendre la route du travail, et l'anglophone savoure son *breakfast*. À midi, la France entière interrompt ses activités, ferme les boutiques et les musées, et s'attable pour un long et substantiel repas, le **déjeuner**; à ce moment de la journée, le francophone du Canada **dîne** d'un sandwich à la «barlagne» et d'une soupe Campbell, toujours à la course, car il ne bénéficie pas du fameux «midi à quatorze heures» d'Outre-mer! L'Anglo-Canadien, pour sa part, prend le *lunch*, repas à mi-chemin en importance entre le **déjeuner** français et le **dîner** canadien-français. Pas plus que les autres repas, celui du soir ne produit les «conditions gagnantes» de la réconciliation : le Français **dîne** (plutôt tard et léger), le Canadien-Français **soupe** (plutôt tôt et lourd) et l'Anglo-Canadien prend soit son *supper*,

soit son *dinner* selon le rang social ou l'occasion.

Mais comment nommer nos repas, ici, en Ontario français? Vous avez le choix : dans un contexte familial approprié, vous **déjeunez** le matin, vous **dînez** à midi, et vous **soupez** le soir. Par contre, si vous désirez relever votre discours et faire preuve de «bonne éducation», offrez-vous le **petit-déjeuner**, le **déjeuner**, puis le **dîner**, et réservez le **souper** pour la sortie du cinéma ou de l'opéra. De toute manière, la confusion n'a pas fini de régner là-dedans : consultez le Robert et vous apprendrez que **dîner** et **déjeuner**, termes issus du latin populaire *disjunare*, désignaient autrefois le repas du matin. Ouf! C'est à en perdre la tête!

### PROVISIONS (d'un contrat, d'une loi)

«D'après les travailleurs, les *provisions* de l'entente ne sont pas acceptables». Pourquoi *provisions* ne convient-il pas à ce contexte?

En anglais, le terme *provision* désigne, entre autres, une stipulation, une clause dans un document ou une entente, sens qui n'existe pas en français. Dans la langue de Molière, le mot a d'abord des sens concrets et signifie la réunion de choses utiles ou nécessaires à la subsistance; en droit, une somme déposée chez un créancier afin d'assurer le paiement d'un titre (d'où l'expression : chèque sans **provision**); au pluriel, ce sont les choses nécessaires à la vie (nourriture, produits d'entretien). Ex. : «Samedi, je ferai les **provisions** pour la semaine».

Dans la phrase citée en début d'article, il faut plutôt utiliser **dispositions**, terme qui signifie, entre autres, une clause d'un acte juridique. Autres contextes valables : les **dispositions** d'un testament, d'une loi, d'un arrêté, d'un jugement.

### RISQUES (courir des)

Quel sens se dégage de la phrase suivante : «Je cours des **risques** à faire mon brevet d'enseignement à l'Université Laurentienne»? Il est clair que l'auteur n'avait pas l'intention de dire que faire un brevet d'enseignement à l'Université Laurentienne comportait certains **risques**! Après tout, la formation des maîtres, c'est bien moins dangereux que l'enseignement de la physique nucléaire ou de la chimie organique, non?

Dans l'esprit du rédacteur, il y a confusion entre **risque** (un danger éventuel plus ou moins prévisible) et **chance** (utilisé surtout pour un événement heureux, un hasard opportun). On peut dire : «Je cours des **risques** en roulant à 120 km/h sur une chaussée détrempeée». Mais il faut écrire : «J'aurai peut-être la **chance** de faire mon brevet....(il est probable, la probabilité heureuse, l'espoir)».

### SPÉCIAL

De nos jours, tout est **spécial** : une soirée **spéciale**, une représentation **spéciale**,

une voiture **spéciale**, un événement **spécial**, une journée très **spéciale**, une taxe **spéciale**, etc. Mais que de gênes peut bien renfermer ce terme pour s'accommoder si aisément de tant de contextes! En réalité, **spécial** est si général qu'à la limite, il ne signifie rien de *spécial*! Voici quelques suggestions qui nous aideront à réduire notre consommation de ce mot exsangue.

Une journée s. = remarquable, inoubliable, mémorable.

Une voiture s. = extraordinaire, rapide, confortable, bien équipée, personnalisée.

Une personne s. = unique, attentive, chaleureuse, cordiale, sensible, enthousiaste.

Un événement s. = particulier, insolite, étonnant, exceptionnel, extraordinaire, inattendu, singulier.

Une représentation s. = exceptionnelle, unique, réservée, particulière.

Un voyage s. = fabuleux, remarquable, incroyable, amusant, reposant, inouï, exceptionnel.

### TEMPS (prévisions du)

Une lectrice nous demande s'il faut dire «les prévisions de la température» ou «les prévisions du **temps**» (anglais : *Weather Forecast*).

Le **temps**, c'est l'état de l'atmosphère à un moment donné, l'ensemble des facteurs météorologiques dans une région, mesurés ou prévus. Il est vrai qu'on rencontre fréquemment l'expression «Quelle température fera-t-il demain?». Pourtant, la température désigne la chaleur ou le froid qu'il fait. Ce terme ne s'applique donc pas à l'état du ciel. Pour parler du soleil, de la température, du vent, de la neige, de la pluie ou de la grêle, il faut utiliser le mot **temps**. Ainsi, on ne dira pas «Il fait une belle température d'été» mais plutôt «Il fait un beau **temps** d'été». On parlera de «**temps** chaud et humide, de **temps** clair».

### VISIONNER (un film)

Entendu à la radio d'État : «Profitez de la fin de semaine pour aller visionner un bon film!» Attention : **visionner** un film, ce n'est pas simplement voir un film; c'est le regarder afin d'en déterminer la valeur technique et artistique; c'est assister à sa projection avec une intention critique. Donc, en temps normal, on **assiste** à la projection d'un film, à une représentation cinématographique; on **regarde**, on **voit** un film. Mais si vous assistez à la projection d'un film dont vous devez rédiger une critique pour votre journal local, vous **visionnez** effectivement le film.



Avez-vous des suggestions de Noël pour **Le langagier**?

Composez le 4305  
ou le 675-3546

ou envoyez un courriel :  
langagier@nickel.laurentian.ca